



TotalEnergies SE

Déclaration au titre de l'article 223-16 du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers

Date	Nombre d'actions composant le capital	Nombre de droits de vote exerçables en Assemblée Générale
30 juin 2021	2 640 429 329	2 801 924 823

Le nombre total des droits de vote attachés à ces 2 640 429 329 actions TotalEnergies s'élève à 2 802 099 248 droits de vote (dénommés « droits de vote théoriques »), s'il est tenu compte :

- de 174 425 droits de vote attachés aux 174 425 actions TotalEnergies détenues par TotalEnergies SE privées de droits de vote en vertu des articles L. 225-111 et L. 225-210 du Code de commerce.